



Procès-verbal du comité exécutif

Réunion	Réunion extraordinaire du comité exécutif		
Date	Le 2 juin 2021	Heure	19 h 33
Salle de conférence	Réunion virtuelle	Durée de la réunion	47 minutes
Réunion présidée par	M ^e Joe Ortona	Rapport rédigé par	N. Lauzière

Commissaires			
Membres	Quorum : 1	Non-membres	
Joe Ortona, président	X	Joseph Lalla	X
Mario Bontrovato, vice-président	Absent	Mubeenah Mughal	X
Agostino Cannavino	X	Tony Speranza	X
Maria Corsi	X	Daniel Tatone	X
Ellie Israel	X		
James Kromida	X		
Pietro Mercuri	X		

Administrateurs			
Pela Nickoletopoulos	X	Mario Cardin	X
Nick Katalifos	X	Brigida Sellato	X
M ^e Benoît Duhême	X		
Evelyne Alfonsi	X		
M ^e Nathalie Lauzière	X		

Procès-verbal du comité exécutif

Point	Description
1.	<p><u>Avis de réunion</u></p> <p>Il est confirmé par M^e Nathalie Lauzière qu'un avis de convocation à la présente réunion extraordinaire a été donné.</p>
2.	<p><u>Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR P. MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 6-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° E21-06-02-2</u></p>
3.	<p>Octroi de contrat – P-1908 – Académie Royal West – Projet de rénovation de l'auditorium, des toilettes et divers travaux d'entretien du bâtiment</p> <hr/> <p>ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles a procédé à un appel d'offres public pour la réalisation du projet de rénovation de l'auditorium, des toilettes et divers travaux d'entretien du bâtiment à l'Académie Royal West;</p> <p>ATTENDU QUE l'appel d'offres a pris fin le 20 mai 2021, que le Service des ressources matérielles a reçu trois (3) soumissions électroniques à la date de clôture et que les soumissions reçues ont été ouvertes à l'heure prévue;</p> <p>ATTENDU QUE les travaux doivent être achevés au plus tard le 18 octobre 2022;</p> <p>ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire a été jugé non conforme aux conditions stipulées dans les documents d'appel d'offres;</p> <p>ATTENDU QUE le deuxième plus bas soumissionnaire a été jugé conforme aux conditions stipulées dans les documents d'appel d'offres;</p> <p>ATTENDU QUE l'architecte a évalué les soumissions et a recommandé que le contrat soit octroyé au deuxième plus bas soumissionnaire conforme;</p> <p>ATTENDU QUE le directeur du Service des ressources matérielles appuie cette recommandation;</p> <p>ATTENDU QU'en vertu de l'article 115 du Règlement n° 10, l'octroi d'un contrat de construction supérieur à 2 000 000 \$ doit être soumis à l'approbation du comité exécutif;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR J. KROMIDA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le contrat pour la réalisation du projet de rénovation de l'auditorium, des toilettes et divers travaux d'entretien du bâtiment à l'Académie Royal West soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence la CORPORATION DE CONSTRUCTION</p>

Procès-verbal du comité exécutif

	<p>GERMANO, moyennant la somme de 6 594 492,00 \$ avant taxes (7 582 017,18 \$ taxes incluses).</p> <p>IL EST DE PLUS RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le directeur général ou l'un des directeurs généraux adjoints soit autorisé à signer les documents pertinents au nom de la Commission.</p> <p>Vote : 6-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° E21-06-02-3</u></p>
4.	<p><u>Clôture de la réunion</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME E. ISRAEL ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance soit levé à 20 h 20.</p> <p>Vote : 6-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° E21-06-02-4</u></p>
<hr/> <p>M^e Joe Ortona, président</p> <p style="text-align: right;">M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale</p>	